

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024 - 2025

IMPORTANT:

Ce dossier à imprimer ne vous concerne que si vous ne relevez pas de la procédure d'inscription dématérialisée.

Si vous relevez de la procédure d'inscription dématérialisée, veuillez vous connecter à l'adresse suivante : https://inscription.unilim.fr/



DOSSIER D'INSCRIPTION Sommaire

Modalités pour s'inscrire à l'Université de Limoges	1
Notice explicative du dossier d'inscription ou de réinscription	4
Fiche d'inscription ou de réinscription 2024-2025	15 à 17
Pièces justificatives à fournir	18
Formulaire d'engagement concernant les règlements et usages	19
Etudiants Extracommunautaires	20
Formulaire d'autorisation d'inscription d'étudiant mineur	22
Certificat médical de non contre-indication à la pratique physique et sportive (L1 Staps)	23
Certificat de vaccination (étudiants de l'ILFOMER et les étudiants de Médecine et Pharmacie)	24
Le Service de Santé Etudiante - SSE	26
Le service d'accueil des étudiants en situation de handicap	28
Activités culturelles, de loisirs et sportives à l'Université de Limoges	29
Service social du CROUS-Université de Limoges	30

Modalités pour s'inscrire à l'Université de Limoges

(hors diplômes de Doctorat et HDR*)

Les <u>inscriptions</u> débuteront à l'Université de Limoges le 08 juillet 2024, à l'issue des résultats du baccalauréat.

Les réinscriptions débuteront à l'Université de Limoges le 04 juillet 2024.

Les périodes d'inscription et de réinscription :

- du 08 juillet 2024 (ou 04 juillet) au 22 juillet 2024 (à 12 heures)
- et du 22 août 2024 au 30 septembre 2024

Les inscriptions et réinscriptions des stagiaires de la <u>formation continue ou permanente</u> débuteront à compter du <u>1^{er} juillet 2024</u> : sur rendez-vous pour les primo-inscriptions et envoi du dossier pour les réinscriptions (service de la direction de la formation continue ou l'IUT pour les formations de l'IUT).

<u>Dossier spécifique pour la Direction de la Formation Continue :</u> https://www.unilim.fr/dfca/documents-a-telecharger/

IMPORTANT:

1) Pour tous les étudiants en formation initiale : pour pouvoir vous inscrire à l'université vous devrez impérativement vous être acquitté de la <u>contribution "vie étudiante et de campus" (CVEC)</u>. Ce préalable est obligatoire à toute inscription administrative.

Le site pour la contribution "vie étudiante et de campus" : https://cvec.etudiant.gouv.fr/

- 2) Votre procédure d'inscription sera fonction de votre situation ou de votre formation :
 - Soit procédure d'inscription dématérialisée et paiement des droits d'inscription en ligne : https://inscription.unilim.fr/
 - Soit sur rendez-vous auprès du service de scolarité de votre faculté, école ou institut.
 Le dossier d'inscription est à imprimer sur le site unilim : https://www.unilim.fr/
- 3) Tableau récapitulatif de la procédure :

ETAPE D'INSCRIPTION	PUBLIC	APPLICATION	STATUT
Contribution vie étudiante	Tout étudiant en formation initiale Voir tableau en annexe	https://cvec.etudiant.gouv .fr	Obligatoire, conditionne l'inscription administrative à l'université
Inscription administrative	lycéen candidat sur Parcoursup	https://inscription.unilim.f	Obligatoire, paiement en ligne
Inscription administrative	étudiant accepté sur e- candidat (hors-doctorant) et sur Mon Master	https://inscription.unilim.f	Obligatoire, paiement en ligne
Inscription administrative	Etudiant accepté sur Etudes en France	https://inscription.unilim.f	Obligatoire, paiement en ligne
Inscription administrative	Doctorant (y compris doctorant sous le régime de la formation continue)	Pour les inscriptions : https://www.unilim.fr/ced/ college-des-ecoles- doctorales/doctorat- hdr/preparer-un- doctorat/inscription/	https://www.unilim.fr/c ed/college-des-ecoles- doctorales/doctorat- hdr/preparer-un- doctorat/inscription/
Inscription administrative	Stagiaire de la formation permanente ou continue	Contacter la Direction de la Formation Continue ou	dfc@unilim.fr ou iut- entreprises@unilim.fr

		l'IUT (pour les formations de l'IUT)	
Inscription administrative	Etudiant ayant le statut de réfugié politique	Contacter le service scolarité de votre faculté, école ou institut	Coordonnées des services ci-dessous

^{*} **pour les diplômes de doctorat et HDR**, consulter les modalités sur le site du Collège des Ecoles Doctorales : https://www.unilim.fr/ced/

Les formations ci-dessous ne sont pas concernées par la procédure d'inscription en ligne. En revanche, le « OUI » dans certaines colonnes permet la réinscription par le web.

COMPOSANTES	FORMATIONS	1 ^{ère} Inscription	Réinscription
Faculté de Droit et des Sciences Economiques	M2 Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme : Droit International et Comparé de l'Environnement	N	N
Faculté de Droit et des Sciences Economiques	M2 Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme : Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme partenariat Argentine	N	N
Faculté de Droit et des Sciences Economiques	M2 Histoire du droit et des institutions : Anthropologie juridique et conflictualité – A distance	N	N
INSPE	DIU Professeurs et Conseillers Principaux d'Education Stagiaires : entrée dans le métier	N	N
APSAH	APSAH Diplôme d'Etat de Masseur Kinésithérapeute 1ère, 2ème, 3ème et 4ème années et année spéciale	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M2 Administration des Entreprises réservé aux étudiants ENSIL-ENSCI / Pharmacie/ 3iL S3, S4	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M1 et M2 Comptabilité Contrôle Audit (uniquement pour les étudiants en alternance)	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M2 Management des Établissements de la Santé et du Social étudiants de l'Institut de Formation des Cadres de Santé	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M2 Management Sectoriel : Management des Établissements de la Santé et du Social (Alternance)	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance : Métiers de la banque de détail	N	N
Faculté de Médecine	Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 2ème année et 3ème années	N	0
Faculté de Médecine	Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques 2 ^{ème} année et 3 ^{ème} années	N	0
Faculté de Médecine	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences médicales 1ère année, 2ème année et 3ème années	N	0
Faculté de Médecine	Deuxième cycle des Etudes en Sciences Maïeutiques 1ère et 2ème années	N	0
Faculté de Pharmacie	Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2ème année et 3ème année	N	0
Faculté de Pharmacie	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1ère année et 2ème années	N	0
Faculté de Pharmacie	Cycle 3 court 6ème année Pharmacie	N	0
Faculté de Médecine et Faculté de Pharmacie	Tous les Diplômes d'Etudes Spécialisées (DES)	N	0
Faculté de Médecine	Tous les DFMS et DFMSA	N	N
Faculté de Médecine	M1 Santé publique	N	0
Faculté de Médecine	M2 Santé publique : Neuroépidémiologie et Parasitologie Tropicales	N	0
Faculté de Médecine	M2 Santé publique : Recherche pour les professionnels de santé et de l'activité	N	0

Faculté de Médecine	M2 Santé publique : Epidémiologie des maladies chroniques	N	0
Faculté de Médecine	M2 Santé publique : Zoonoses et environnement	N	0
Faculté de Pharmacie	LP Sécurité des Biens et des Personnes : Santé, Sécurité et Qualité de l'Habitat	N	N
Faculté de Pharmacie	M2 Biologie Santé : Développement Produits de Santé	Ν	0
Faculté de Pharmacie	M2 Biologie Santé : Distribution pharmaceutique	N	N
Faculté de Pharmacie	DEUST Préparateur / technicien en Pharmacie	N	N
Autres	Auditeur libre	N	N
Autres	Année de Césure	N	N
Autres	HDR	N	N
Autres	PREPROFESSIONALISATION 2ème année et 3ème année	N	N
Autres	Diplômes Universitaires et DIU	N	N
	L .		

<u>Pour ces formations,</u> vous devrez imprimer le dossier d'inscription (ou de réinscription) sur le site « unilim » (https://www.unilim.fr/), le compléter, fournir les pièces justificatives et prendre rendezvous auprès du service de scolarité de votre faculté, école ou institut.

Le paiement préalable de la contribution "vie étudiante et de campus" s'applique également aux étudiants en formation initiale selon la procédure détaillée au point 1.

4) Lors de la rentrée, vous récupérerez votre carte d'étudiant et vos certificats de scolarité auprès du service de scolarité de votre faculté, école ou institut.

UFR de Droit et des Sciences économiques

5, rue Félix Eboué - 87031 Limoges cedex

Tél.: 05-55-14-90-03

E-mail: fdse.scolarite@unilim.fr

UFR de Pharmacie

2, rue du Dr Marcland - 87025 Limoges cedex

Tél.: 05-55-43-58-00

E-mail: scolaritesante@unilim.fr

• UFR des Sciences et Techniques

123, av. Albert Thomas - 87060 Limoges cedex

Tél.:05-55-45-72-00

E-mail: pour les licences: lsciences@unilim.fr; pour les masters: msciences@unilim.fr;

Institut Universitaire de Technologie du Limousin

12 Allée André Maurois - 87065 Limoges cedex

Tél.: 05-55-43-44-45 E-mail: iut-scolarite@unilim.fr

IPAG

32 rue Turgot-87000 Limoges

Site de l'UFR de Droit et des Sciences Economiques -

Porte 201

Tél: 05-55-34-97-44 – E-mail: <u>ipag@unilim.fr</u>

INSPE

Site Condorcet - 209 boulevard de Vanteaux - 87000

Limoges

Tél.: 05-55-01-76-86 ou 05-55-01-79-63 E-mail: inspe-scolarite@unilim.fr

Collège des Ecoles Doctorales

33 rue François Mitterrand – 87032 Limoges cedex 01

www.unilim.fr/ced/ E-mail: ced@unilim.fr

UFR de Médecine

2, rue du Dr Marcland - 87025 Limoges cedex

Tél.: 05-55-43-58-00

E-mail: scolaritesante@unilim.fr

UFR des Lettres et des Sciences humaines

39E, rue Camille Guérin - 87036 Limoges cedex

Tél.: 05-55-43-56-00

E-mail: scolarite-flsh@unilim.fr

ENSIL-ENSCI

ESTER Technopole - 16 rue Atlantis - 87068 Limoges

cedex

Tél.: 05-55-42-36-70

E-mail: scolarite.ingenieur@unilim.fr

IAE-École Universitaire de Management Campus Centre-Ville

3, rue François Mitterrand – 87031 Limoges

cedex 1

Tél: 05-55-14-90-27

E-mail: scolarite-iae@unilim.fr

ILFOMER

Bâtiment des formations sanitaires - Campus

Vanteaux

1er Etage – Bureaux 114 et 115

39 F rue Camille Guérin - 87036 Limoges Cedex

Tél.:05-87-08-08-74

E-mail: ilfomer-organisationgenerale@unilim.fr

Direction de la Formation Continue et de l'Apprentissage

88 rue du Pont Saint-Martial Campus des Jacobins

87000 Limoges E-mail : <u>dfc@unilim.fr</u>



NOTICE EXPLICATIVE

DOSSIER D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION

- Vous devez compléter les cadres 1 à 15 du dossier d'inscription en écrivant <u>LISIBLEMENT</u>, en <u>CARACTERES D'IMPRIMERIE</u> et, s'il y a lieu, dans les cases prévues à cet effet. Vous devez également vous référer à la codification jointe et remplir obligatoirement toutes les cases qui correspondent à votre situation.
- Corsque plusieurs choix vous sont proposés, mettre une croix dans le carré (□) correspondant.

CADRE 1 Identité

<u>Numéro INES ou INE</u>: pour les nouveaux bacheliers de France métropolitaine, ce numéro figure sur le relevé de notes du baccalauréat sous la dénomination de « **numéro BEA** » (10 chiffres et une lettre). En cas de perte, vous pouvez obtenir ce numéro auprès du Rectorat de votre Académie d'origine.

<u>Département ou pays de naissance</u> : se reporter au code numéro 1 ou numéro 1 bis <u>Handicap</u> : pour améliorer l'accueil des étudiants en situation de handicap, l'université souhaite connaître ses étudiants ; vous n'êtes cependant pas obligé de préciser le type de handicap qui vous affecte (voir document sur l'accueil des étudiants en situation de handicap).

CADRE 2 Service National, Recensement et Journée d'appel et de préparation à la défense

Documents à produire uniquement lors de votre **première inscription à l'Université de Limoges** : La fourniture de ces documents est **obligatoire** pour pouvoir obtenir un diplôme.

- 1 <u>Attestation de recensement</u>, pour les garçons de nationalité française nés entre le 1^{er} janvier 1979 et le 31 décembre 1982 ou les garçons et filles de nationalité française nés après le 31 décembre 1982. Ce document vous est remis lors du recensement **auprès de la mairie de votre lieu de résidence**, dès votre 16^{ème} anniversaire.
- 2 Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) anciennement Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), pour les garçons de nationalité française nés après le 31 décembre 1978 et les filles de nationalité française nées après le 31 décembre 1982.

CADRE 3 Première inscription

- Ligne 1 : indiquez l'année universitaire de votre première inscription dans l'enseignement supérieur (en France ou à l'étranger).
- Ligne 2 : indiquez le nom de l'université française dans laquelle vous avez été inscrit(e) pour la première fois et l'année universitaire correspondant à cette inscription.
- Ligne 3 : indiquez l'année universitaire de votre première inscription à l'Université de Limoges.

CADRE 4 Baccalauréat ou équivalent

Se reporter aux codes n°1, n°1 ter, n°2, n°2 bis ou n°3. Indiquez l'établissement, le département et l'académie où vous avez obtenu votre baccalauréat.

CADRES 5 et 6 Adresse fixe et adresse personnelle

Consulter les codes n°1 bis et n°4. **L'adresse fixe** est l'adresse valable en permanence. **L'adresse personnelle** est celle à laquelle les courriers pourront vous être envoyés au cours de l'année universitaire (convocations, informations, ...). Les changements d'adresse en cours d'année doivent être signalés immédiatement au **service de scolarité**.

Attention! : les étudiants étrangers qui font leurs études en France ne recevront pas de correspondance à l'étranger.

Il est recommandé de communiquer un numéro de téléphone portable : en cas d'urgence grave, l'établissement peut déployer un dispositif d'alerte SMS pour prévenir les étudiants.

CADRE 7 Régime d'inscription

Attention! Identifiez correctement votre régime d'inscription en fonction de votre situation.

- 1/ **Vous êtes en formation initiale**, si vous n'avez pas interrompu vos études et que vous ne relevez pas d'un autre statut de formation (continue, par apprentissage, permanente, auditeur libre ...).
- 2/ Vous êtes en formation continue (ou permanente si vous financez vous même la formation) si :
- > Vous avez été précédemment inscrit en formation continue ou avez validé vos acquis.
- ➤ Inscrit en VAE ou VAP en 2023-2024.
- Candidat à une VAE ou VAP.
- Salarié ou profession libérale.
- Inscrit à France Travail indemnisé ou inscrit à France Travail non indemnisé.
- Vous avez interrompu vos études plus d'une année universitaire (année d'inscription comme référence) et vous avez travaillé durant cette période. Vous devez alors fournir, lors de votre inscription, un historique de vos droits formation à partir de l'application CPF ou du portail www.moncompteformation.gouv.fr afin que votre statut puisse être établi : il relève du statut de la formation professionnelle continue si votre compte personnel de formation fait état ou a fait état de droits formation ≥ 1000€.
- 3/ Vous êtes en auditeur libre, si vous bénéficiez d'une inscription vous permettant de suivre des enseignements théoriques, sans évaluation pédagogique.
- 4/ Vous êtes en apprentissage, si vous dépendez du centre de formation des apprentis (CFA) et bénéficiez du statut d'étudiant apprenti .

CADRE 8 Catégorie socio-professionnelle

Activité professionnelle : à compléter en vous référant aux codes n°5 et n°6.

<u>Aide financière</u>: à compléter avec les codes n°7 et n°8 pour indiquer les aides financières que vous recevez. Remplissez soigneusement cette partie, elle peut servir à une évaluation sociale en votre faveur.

<u>Echanges internationaux</u> : vous devez indiquer le sens dans lequel vous bénéficiez du programme : arrivée (à l'Université de Limoges) ou départ (vers une autre université).

CADRE 8 bis Sportif de Haut Niveau et Contribution Vie Etudiante et de Campus

Sportif de Haut Niveau: trois catégories ont été définies par l'Université de Limoges: Or – Argent Bronze. Ne cochez cette case que si vous correspondez à l'une de ces catégories, en fournissant une
attestation officielle (exemple: attestation du Ministère en charge des sports, de la fédération, du pôle
espoir/France, du centre de formation etc.).

Catégorie Or :

- Les sportifs et sportives de haut niveau inscrits sur la liste ministérielle regroupant les catégories Élite, Senior, Relève et Reconversion ;
- Les sportifs et sportives inscrits sur la liste des sportifs et sportives Espoirs et sur la liste des sportifs et sportives des collectifs nationaux ;
- Les juges et arbitres sportifs de haut niveau listés par arrêté du ministre chargé des sports.

Catégorie Argent :

- Les sportifs et sportives ne figurant pas sur la liste ministérielle mais appartenant à des structures d'entraînement reconnues dans le parcours de performance fédéral (PPF) de la fédération dont ils ou elles relèvent et agréées par le ministère des sports.
- L'alignement avec les parcours de performance fédéraux reste, en sus des directives ministérielles compétentes, la clé de lecture unique dans la reconnaissance du caractère « haut ou bon niveau » du pratiquant sportif, arbitre, juge ou entraîneur ;
- Les sportifs et sportives de centres de formation d'un club professionnel (sous convention de formation et non partenaire d'entraînement) ;
- Les entraîneuses et entraîneurs de haut niveau. L'avis de la fédération concernée attestera du niveau de pratique encadré.

Catégorie Bronze:

- Les sportifs et sportives de niveau national (1ère et 2ème division), ceux isolés (sans structure reconnue dans le PPF de la fédération) ou non ;
- Les partenaires d'entraînement en centre de formation labellisé par le ministère des sports ;
- Les sportives et sportifs professionnels disposant d'un contrat de travail à temps plein ;
- Les sportives et sportifs évoluant au plus haut niveau national d'une discipline non reconnue haut niveau par le ministère des sports.

L'étude de chaque situation se fait au cas par cas.

 Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention a été instituée notamment au profit des établissements publics d'enseignement supérieur et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaire, par la loi n°2018-166 du 08 mars 2018.

Cette **Contribution Vie Etudiante et de Campus** doit être acquittée auprès du CROUS de l'Académie de Limoges sur la plateforme suivante https://cvec.etudiant.gouv.fr/

Le paiement de cette contribution ou l'exonération sur justificatif est le préalable obligatoire à toute inscription administrative à l'université. Le certificat de CVEC vous sera demandé lors de votre inscription à l'Université de Limoges.

<u>Les exonérations concernent par exemple</u> :

• Les étudiants bénéficiant, pour l'année universitaire au titre de laquelle la contribution est due, d'une bourse de l'enseignement supérieur (Bourse sur critères sociaux par exemple) ou d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des dispositifs d'aide aux étudiants mentionnés à l'article L. 821-1 du code de l'éducation.

- Les étudiants bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire ou étant enregistrés par l'autorité compétente en qualité de demandeur d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire dans les conditions prévues aux articles L. 742-1 et L. 743-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.
- Les stagiaires de la formation permanente et continue.
- Lorsque l'étudiant s'inscrit au titre d'une même année universitaire à plusieurs formations, la contribution n'est due que lors de la première inscription.
- Le montant de cette contribution est fixé à 103€ pour l'année universitaire 2024-2025. Cette contribution ne fait l'objet d'aucun remboursement en cas de démission de l'étudiant.

CADRE 9 Dernier établissement fréquenté

Se référer impérativement aux codes n°1, n°3 et n°9.

Les renseignements demandés se rapportent au dernier établissement d'enseignement que vous avez fréquenté. Vous devez indiquer son type et sa localisation géographique. Indiquez l'année civile du début de l'année universitaire : exemple 2023 pour l'année 2023/2024.

CADRE 10 Situation année précédente

Pour préciser la formation que vous avez suivie l'année précédente, reportez-vous au code n°10. Si vous avez obtenu plusieurs diplômes au cours de la même année indiquez le diplôme le plus élevé. Pour indiquer le numéro du département où la formation a été suivie, reportez-vous au code n°1. Si vous suiviez l'année précédente plusieurs formations, vous devez accorder la priorité à la formation universitaire au sens strict (hors IUT, école d'ingénieurs).

CADRE 11 Autre établissement fréquenté en 2024-2025 (cette rubrique ne concerne pas l'IUT)

A renseigner, éventuellement, en utilisant le code n°3. L'autre établissement fréquenté est celui auprès duquel vous avez pris une inscription en dehors de l'Université de Limoges (exemple : « Université de Poitiers - Faculté des Sciences »).

CADRE 12 Diplôme(s) postulé(s) pour 2024-2025

La « composante » est la faculté (Droit et Sciences Economiques, Lettres et Sciences Humaines, Sciences et Techniques, Médecine, Pharmacie), ou institut (IUT, IAE, IPAG, ILFOMER, Inspé) ou école (ENSILENSCI) qui fait partie de l'Université de Limoges et auprès de laquelle vous avez éventuellement pris une inscription supplémentaire.

<u>Pour les étudiants étrangers</u> : les dossiers **blancs** sont délivrés par les ambassades, les **verts** par les universités.

Nom et année du diplôme postulé : indiquer le nom et l'année du diplôme préparé.

exemple : 1ère année de Licence de Droit exemple : Master première année CRYPTIS

CADRE 13 Mode de paiement des droits

Le calcul du montant des droits universitaires sera réalisé lors de votre inscription administrative. Le paiement par carte bancaire est possible. A partir de 300€, le paiement en numéraire est interdit. Si vous utilisez un chèque comme mode de paiement, ne le complétez qu'à ce moment-là.

CADRE 14 Assurance Responsabilité Civile

<u>Assurance responsabilité civile</u> : elle est obligatoire quelle que soit votre situation : voir rubrique 14 du dossier d'inscription. Cette attestation doit être à votre nom et vous assurer dans le cadre de vos activités universitaires et extra-universitaires.

<u>Assurance étudiante individuelle</u> : les étudiants peuvent s'assurer contre les accidents dont ils seraient victimes au cours des activités universitaires.

CADRE 15 Les différents règlements de l'Université de Limoges

Le règlement général de l'établissement, la charte sur l'enseignement et l'évaluation à distance, la charte anti-plagiat et le règlement d'usage des ressources informatiques sont consultables sur le site unilim ainsi que sur l'Environnement Numérique de Travail (dès lors que votre inscription administrative sera validée). Vous devez prendre connaissance de ces différents documents. Un engagement écrit vous est demandé.

CODE N° 1 - DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES

Ain	001
Aisne	002
Allier	003
Alpes (Haute-Provence)	004
Alpes (Hautes)	005
Alpes-Maritimes	006
Ardèche	007
Ardennes	800
Ariège	009
Aube	010
Aude	011
Aveyron	012
Bouches-du-Rhône	013
Calvados	014
Cantal	015
Charente	016
Charente-Maritime	017
Cher	018
Corrèze	019
Corse du Sud	2A
Corse (Haute)	2B
Côte d'Or	021
Côtes d'Armor	022
Creuse	023
Dordogne	024
Doubs	025
Drôme	026
Essonne	091
Eure	027
Eure-et-Loir	028
Finistère	029
Gard	030
Garonne (Haute)	031
Gers	032

Gironde	033
Hauts-de-Seine	092
Hérault	034
Ille-et-Vilaine	035
Indre	036
Indre-et-Loire	037
Isère	038
Jura	039
Landes	040
Loir-et-Cher	041
Loire	042
Loire (Haute)	043
Loire-Atlantique	044
Loiret	045
Lot	046
Lot-et-Garonne	047
Lozère	048
Maine-et-Loire	049
Manche	050
Marne	051
Marne (Haute)	052
Mayenne	053
Meurthe-et-Moselle	054
Meuse	055
Morbihan	056
Moselle	057
Nièvre	058
Nord	059
Oise	060
Orne	061
Paris	075
Pas-de-Calais	062
Puy-de-Dôme	063

Pyrénées-Atlantiques

Pyrénées (Hautes)	065
Pyrénées-Orientales	066
Rhin (Bas)	067
Rhin (Haut)	068
Rhône	069
Saône (Haute)	070
Saône-et-Loire	071
Sarthe	072
Savoie	073
Savoie (Haute)	074
Seine-Saint-Denis	093
Seine-Maritime	076
Seine-et-Marne	077
Sèvres (Deux)	079
Somme	080
Tarn	081
Tarn-et-Garonne	082
Val-de-Marne	094
Val d'Oise	095
Var	083
Vaucluse	084
Vendée	085
Vienne	086
Vienne (Haute)	087
Vosges	880
Yonne	089
Yvelines	078
Belfort (Territoire de)	090

Départements et Régions d'Outre-Mer

Guadeloupe	971
Guyane	973
Martinique	972
La Réunion	974
Mayotte	976

Collectivités	d'Outre-Mer

064

Nouvelle Calédonie	988
Polynésie Française	987
Wallis et Futuna	986
Saint-Pierre-et-Miquelon	975

Afrique et Terres Australes	984

CODE N° 1 Bis - ETATS ET NATIONALITES

Access Modelers	240	Diibauti	200	Lattania	407	Compan Oppid t-1	FOC
Açores, Madère	319	Djibouti	399	Lettonie	107	Samoa Occidentales	506
Afghanistan	212	Dominique	438	Liban	205	Sénégal	341
Afrique du Sud	303	Egypte	301	Libéria	302	Serbie	121
Albanie	125	Emirats Arabes Unis	247	Libye	316 113	Seychelles	398
Algérie	352 109	Equateur	420	Liechtenstein		Sierra-Leone	342
Allemagne		Erythrée	317	Lituanie	108	Singapour	226
Andorre	130 395	Espagne	134 106	Luxembourg	137 156	Slovaquie	117
Angola	395 441	Estonie	516	Macédoine	333	Slovénie	145
Antigue et Barbude	995	Etats Féd. Micronésie		Madagascar	227	Somalie	318 343
Apatride Arabie Saoudite	201	Etats-Unis d'Amérique	404 315	Malaisie	334	Soudan	235
	415	Ethiopie	508	Malawi Maldives	229	Sri Lanka	442
Argentine	252	Fidji Finlande	105		335	St Christophe et Nieves	394
Arménie	501		996	Mali	144	St Thomas et Prince St Vincent & Grenad.	440
Australie	990	Français Résid. à l'étr. France	100	Malte	350		439
Autre Pays Autriche	110	Gabon	328	Maroc Mauritanie	336	Ste Lucie Suède	104
	253	Gambie	304	Mexique	405	Suisse	140
Azerbaïdjan	436		255	Moldavie	151		437
Bahamas	249	Géorgie Ghana	329		138	Surinam	391
Bahrein	249			Monaco		Swaziland	
Bangladesh	434	Gibraltar	133	Mongolie	242 120	Syrie	206
Barbade	131	Grèce	126	Monténégro		T.Portu O. Mer Macao	232
Belgique		Grenade	435	Mozambique	393	T.Roy. Uni Antilles	425
Bélize	429 327	Groënland	430	Namibie	311 507	Terr. des Pays-Bas	431
Bénin		Guatémala	409	Nauru		Terr. Ryme Uni Atlantique	427
Bhoutan	214	Guinée	330	Népal	215	Terr. d'USA en Amérique	432
Biélorussie	148	Guinée-Bissao	392	Nicaragua	412 337	Tadjikistan	259
Birmanie	224 418	Guinée Equatoriale	314 428	Niger	338	Taïwan Tanan	236 309
Bolivie	118	Guyane Haïti	410	Nigeria	103	Tanzanie Tchad	344
Bosnie-Herzégovine	347		411	Norvège			
Botswana Brésil	416	Honduras	112	Nouvelle-Zélande	502 250	Territoire USA Océanie	505 219
	225	Hongrie	390	Oman	339	Thaïlande	345
Brunei Darussalam	111	lle Maurice	308	Ouganda	258	Togo	509
Bulgarie	331	lles Chagos	515	Ouzbékistan Pakistan		Tonga ou Friendly	
Burkina Faso	321	lles Marshall	503		213	Trinité & Tobago	433
Burundi	234	lles Pitcairn	223	Panama	413	Tunisie	351
Cambodge		Inde		Papouasie NIIe Guinée	510	Turkménistan	260
Cameroun	322 401	Indonésie	231 203	Paraguay	421 135	Turquie	208 511
Canada	313	Irak		Pays-Bas		Tuvalu	
Prov. Espagn. d'Afr.	396	Iran	204 136	Pérou	422 220	Ukraine	155 423
Cap-Vert Rép. Centrafricaine	323	Irlande Islande	102	Philippines	122	Uruguay	514
Chili	417		207	Pologne	139	Vanuatu Vanazuala	424
	216	Israël	127	Portugal Octor	248	Venezuela	243
Chine	254	Italie	426	Qatar	312	Viêt-nam	251
Chypre Colombie	419	Jamaïque	217	Rép. Démoc. Du Congo Rép. Dominicaine	408	Yémen Zambie	
	397	Japon Jordanie	222	•	116		346 310
Congo	324		256	République Tchèque Roumanie	114	Zimbabwe	310
Congo Corée (Rép. Pop. Dém.)	238	Kazakhstan Kenya	332	Royaume Uni	132		
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	239		257	Royaume Uni Russie ou Féd. Russie	123		
Corée (Rép. De) Costa-Rica	406	Kirghizistan Kiribati	513	Russie ou Fed. Russie Rwanda	340		
			240		128		
Côte d'Ivoire	326	Koweït		Saint-Marin			
Croatie	119 407	Laos	241 348	Saint-Siège	129 306		
Cuba	407	Lesotho	340	Sainte-Hélène	300		

Salomon Salvador 512 414

Exemple : FRANCE → 100

Danemark

101

Code 1 TER-BACCALAUREAT FRANCAIS OBTENU A L'ETRANGER

Centre de Baccalauréat	Académie de Rattachement	Département
Liban	AIX-MARSEILLE	013
Djibouti - Gabon - Mali - Maroc - Sénégal - Tchad - Guinée (1)	BORDEAUX	033
Emirats arabes unis - Italie - Turquie - Koweit (1) - Qatar - Arabie saoud. (1)	GRENOBLE	038
Egypte - Ethiopie - Israël - Jordanie (1) - Syrie (1)	LYON	069
Bénin - Cameroun - Mauritanie - Rép. centrafricaine (1) - Togo (1)	NANTES	044
Burkina Faso - Congo - Niger - Côte d'Ivoire	NICE	006
Tunisie - Grèce	SIEC d'Ile de France	075
Espagne - Portugal	TOULOUSE	031
lle Maurice - Madagascar - Afrique du Sud (1) - Kenya (1)	REUNION	974
Belgique - Grande Bretagne - Pays-Bas	LILLE	059
Luxembourg	NANCY- METZ	054
Allemagne - Autriche - Danemark - Norvège (1) - Pologne - Russie	STRASBOURG	067
Suède (1) - Hongrie (1) - Roumanie (1)		
Colombie - Brasilia - El Salvador - Haïti - Mexique	MARTINIQUE	972
Canada - Etats Unis d'Amérique	CAEN	014
Chine (y compris Hong-Kong) - Japon - Singapour - Australie (1)	MONTPELLIER	034
Indonésie (1) - Thaïlande		
Argentine - Bolivie - Brésil (sauf Brasilia) - Chili	POITIERS	086
Costa Rica - Pérou - Uruguay		
Inde	RENNES	035
Vanuatu	NOUVELLE CALEDONIE	983

- (1) Uniquement centre d'épreuves anticipées de Français(2) Correction des copies placée sous la responsabilité de l'académie d'Amiens

CODE N° 2 - BACCALAUREAT

ES - Economique et Social	ES	Bacs professionnels tertiaires	0022	F10A - microtech. appareillage	F10A
L - Littéraire	L	Bacs professionnels agricoles	0023	F10B - microtechnique optique	F10B
S - Scientifique	S	Capacité de Droit	0030	F11 - musique et TDM Musique	F11
SMS - Sciences médico-sociales	SMS	C - mathématiques sc. physiques	С	F11P - danse et TDM Danse	F11P
STAE-Sc. techno. agronomie-env.	STAE	D - sc. agronomiques techniques	DP	F12 - arts appliqués	F12
STI - Sc. et techn. industrielles	STI	D - mathém. sc. de la nature	D	G - spécialité non précisée	G
STL - Sc. techno. laboratoire	STL	E - Mathématiques Techniques	E	G1 - techniques administratives	G1
STPA - Sc. techno.prod agro-al.	STPA	ESEU - DAEU A	0033	G2 - tech. quantitatives gestion	G2
STMG - sciences et technologies du management et de la gestion	STMG	ESEU - DAEU B	0034	G3 - techniques commerciales	G3
STT - Sciences et technologies	STT	STAV-Sciences et technologies de	STAV	Sciences et Technologies du design et des arts	TD2A
tertiaires	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	l'agronomie et du vivant		appliqués	1.5.2.
STG - Sciences et technologies	STG	ST2S- Sciences et technologies de la	ST2S	Sciences et technologies de l'industrie et du	TI2D
de la gestion		santé et du social	_	développement durable	l I
A-philosophie-lettres (ou philo)	A	F-spécialité non précisée		H-techniques informatiques	H
A1-lettres-sciences	A1	F1-construction mécanique		Hôtellerie	HOT
A2-lettres-langues	A2	F2-électronique	F2	Techniques musique et danse	TMD
A3-lettres-arts plastiques	A3	F3-électrotechnique		Promotion sociale	0035
A4-langues mathématiques	A4	F4-génie civil		Autres cas de non bacheliers	0037
A5-langues	A5	F5-physique	F5	Sans baccalauréat	000
A6-éducation musicale	A6	F6-chimie	F6	Titre étranger admis nationalement en équivalence	0031
A7-arts plastiques	A7	F7-biologie option biochimie	F7	Titre français admis nationalement en dispense	0032
B-économique et social	В	F7P-biologie option biologie		Validation d'études, d'expériences, d'acquis	0036
Bac international	0001	F8-sciences médico-sociales		Nouveau Baccalauréat général 2021	NBGE
Bac européen	0002	F9-équipement techbâtiment	F9		
Bacs professionnels industriels	0021	F10-microtechnique avant 1984	F10		

CODE N° 2bis - SPECIALITE DU BACCALAUREAT (UNIQUEMENT NBGE)

LITTERATURE ET LCA LATIN	024100	HISTOIRE DES ARTS	275700
HISTGEO. GEOPOLITIQUE & SC.POLITIQUES	043900	THEATRE	278500
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	050700	ARTS DU CIRQUE	278600
MATHEMATIQUES	061300	CINEMA-AUDIOVISUEL	285200
PHYSIQUE-CHIMIE	062300	BIOLOGIE - ECOLOGIE	304500
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	062900	SCIENCES DE L'INGENIEUR ET SC. PHYSIQUES	480600
NUMERIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	074700	LANGUES, LIT. & CULT. ETRAN. & REGION.	030008
DANSE	082500	HUMANITES, LITTERATURE ET PHILOSOPHIE	010500
MUSIQUE	083200	LITTERATURE ET LCA GREC	024200
ARTS PLASTIQUES	090100	EDUC. PHYS., PRATIQUES & CULT. SPORTIVES	108700

CODES 2 BIS- Nouveau bac Général (NBGE)

MANAGEMENT, SC. DE GESTION ET NUMERIQUE	437400	BIOCHIMIE-BIOLOGIE	302100	LITTERATURE EN PORTUGAIS	031108
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	692600	BIOLOGIE-ECOLOGIE	304500	BASQUE LV8	035108
HUMANITES, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	010500	SCIENC. et TECH. SANITAIRES et SOCIALES	307600	LITTERATURE EN ESPAGNOL	030608
LITTERATURE ET LCA LATIN	024100	BIOLOGIE et PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINES	307700	LITTERATURE EN ALLEMAND	030108
LITTÉRATURE ET LCA GREC	024200	CHIMIE, BIOLOGIE & PHYSIOPATHO. HUMAINES	309800	CATALAN LV8	035308
LANGUES LITT. et CULT. ETRANG. et REGION	030008	BIOCHIMIE-BIOLOGIE-BIOTECHNOLOGIE	313600	LLC ANGLAIS PAR CORR.	030218
HISTGEO. GEOPOLITIQUE & SC.POLITIQUES	043900	BIOTECHNOLOGIE	313700	BRETON LV8	035208
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	050700	MERCATIQUE (MARKETING)	347200	LLC ANGLAIS HORS ETAB.	030228
MATHEMATIQUES	061300	DROIT ET ECONOMIE	366800	TAHITIEN LV8	036308
PHYSIQUE-CHIMIE		ECONOMIE, DROIT ET ENVIR. SPECT. VIVANT		LLC ESPAGNOL PAR CORR.	030618
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	I	SYSTEMES D'INFORMATION DE GESTION	373200	CREOLE LV8	037308
SCIENCES DE L'INGENIEUR		ECONOMIE-GESTION HOTELIERE		LLC ALLEMAND PAR CORR.	030118
SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN LABO.	069700	ENSEIGN.SCIENTIF. ALIMENTENVIRONNEMENT	406600	LITTERATURE EN ITALIEN	030908
TECHNOLOGIE	070800	SC. & TECHNOLOGIES CULINAIRES & SERVICES	406800	CORSE LV8	035408
INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ECO-CONCEPT.	073600	SC. & TECHNO. CULINAIRES & SERVICES-ESAE	406900	LITTERATURE EN RUSSE	031408
NUMERIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	074700	RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION	416600	LLC ITALIEN PAR CORR.	030918
OUTILS ET LANGAGES NUMERIQUES	074800	MANAGEMENT	434500	PAS DE SPECIALITE 1	999997
INNOVATION TECHNOLOGIQUE	074900	GESTION ET FINANCE	435500	PAS DE SPECIALITE 2	999998
DANSE	082500	SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE	436700	PAS DE SPECIALITE 3	999999
MUSIQUE	083200	DESIGN ET METIERS D'ART	451500	VIE DE CLASSE	008400
CULTURE ET SCIENCES CHOREGRAPHIQUES	085200	ANALYSE ET METHODES EN DESIGN	451600	PHILOSOPHIE	010300
CULTURE ET SCIENCES MUSICALES	085300	CONCEPT.CREAT. EN DESIGN ET MET. D'ART	451700	FRANCAIS	020700
PRATIQUE CHOREGRAPHIQUE	085400	CULTURE ET SCIENCES THEATRALES	451900	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	043700
PRATIQUE MUSICALE	085500	PRATIQUE THEATRALE	452000	ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	043800
ARTS PLASTIQUES	090100	PHYSIQUE-CHIMIE POUR LA SANTE	480500	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	100100
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	175200	SCIENCES DE L'INGENIEUR ET SC. PHYSIQUES	480600	EDUC.PHYSIQUE, PRATIQUES CULT.SPORT	108700
ENERGIES ET ENVIRONNEMENT	181700	PHYSIQUE-CHIMIE ET MATHEMATIQUES	480700	INGENIERIE, INNOV. ET DEVELOP. DURAE	490200
SYSTEMES D'INFORMATION ET NUMERIQUE	242000	INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	490100	E.P.S.	691400
HISTOIRE DES ARTS	275700	GESTION RESS ET ALIM	696100	EDUCATION SOCIOCULTURELLE	691900
THEATRE	278500	TERRITOIRES ET SOCIETES	696200	FRANÇAIS	692000
ARTS DU CIRQUE	278600	TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE	696300	MATHEMATIQUES	693000
CINEMA-AUDIOVISUEL	285200	LITTERATURE EN ANGLAIS	030208	PHILOSOPHIE	693300
		LITTERATURE EN ARABE	030308	TIM	694900
		•			

CODE N° 3 - TYPE ETABLISSEMENT

Lycée autre que Classe Préparatoire	LY	Etablissement Prép. Fonct. adm/jurid.	09
Sans objet	XX	Etablissement Etranger d'Ens. Sup. ou secondaire	10
Section de technicien supérieur (S.T.S. pour les BTS)	01	Ecole Normale Supérieure	11
C.P.G.E. ou prépa. intégrée	02	EHESS (Ecole Hautes Etudes en Sc. Soc.)	12
Ecole d'Ingénieur	04	Ecole d'architecture	13
Etablissement privé d'enseignement supérieur	05	I.U.F.M.	14
Etablissement d'enseignement supérieur artistique	06	Ecole de Commerce, gestion, comptabilité	15
Etablissement Formation Médicale	07	Université	00
Etablissement Prép. Fonct. Sociales	08	Enseignement par correspondance	17
		Etablissement de formations paramédicales	18

CODE N°4 - HEBERGEMENT				
Chambre CROUS	0	Domicile parental	4	
Studio - Appartement CROUS	1	Logement Personnel (Hors Ch. Universitaire)	5	
Foyer agréé	2	Chambre Etudiant (hors CROUS)	6	
Logement HLM-CROUS (convention)	3	Autre Mode Hébergement	7	

CODE N°5 - PROFESSION						
Agriculteur exploitant	10	Emploi jeune (hors Education Nationale)	57			
Artisan	21	Aide-Educateur (Education Nationale)	58			
Commerçant et assimilé	22	Ouvrier qualifié dans l'industrie	62			
Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	23	Ouvrier qualifié dans l'artisanat	63			
Profession libérale	31	Chauffeur	64			
Cadre de la fonction publique	33	Ouvier qualifié manut.magasin Transport	65			
Professeur, professions scientifiques	34	Ouvrier non qualifié dans l'industrie	67			
Professions de l'information, des arts et des spectacles	35	Ouvrier non qualifié dans l'artisanat	68			
Cadre administratif et commercial d'entreprise	37	Ouvrier agricole	69			
Ingénieur et cadre technique d'entreprise	38	Retraité ancien agriculteur exploitant				
Instituteur et assimilés (MI - SE)	42	Retraité ancien artisan, commerçant, chef d'entrepris	72			
Professions interméd. de la santé et du travail social	43	Retraité cadre	74			
Clergé, religieux	44	Retraité profession intermédiaire	75			
Professions interméd. adm. de la fonction publique	45	Retraité employé	77			
Professions interméd. adm. et commerciales des entrepr.	46	Retraité ouvrier	78			
Technicien		Militaire du contingent	83			
Contremaître, agent de maîtrise		Elève/ Etudiant	84			
Emp.civils et agents de serv.fonct.publique	52	Sans profession - 60 ans (hors retraité)	85			
Policier et militaire	53	Sans profession + 60 ans (hors retraité)	86			

CODE N° 6 - ACTIVITE PROFESSIONNELLE					
Dispositifs de conversion	В	Aide Educateur	F		
Emploi inférieur ou égal à 1 mois Emploi supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois	D	Autre emploi jeune ou équivalent Etudiant rémunéré au titre de ses études	G H		
Emploi supérieur à 6 mois		Etudiant fonctionnaire ou militaire rémunéré au titre de ses études	K		
Contrat de service civique		Etudiant bénéficiant d'un Emploi d'Avenir Professeur	ᅡ		
Assistant d'Education (Education Nationale)	N				

55

56

Non renseigné (inconnu ou sans objet)

Employé administratif d'entreprise Employé de commerce

Personnel des services directs aux particuliers

CODE N° 7 - RESSOURCES OU AIDES FINANCIERES					
Allocation Chômage	L	Bourse du gouvernement français pour étranger	4		
Autres bourses (AOI, Excellence etc)		Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	U		
Autre Aide Financière	X	Exonération sur décision individuelle	Р		
Salaire	K				
Bourse de l'Université	R	Ressources des parents	1		
Bourse d'un gouvernement étranger		Ressources du conjoint	J		
Bourse Régionale		RSA	S		
Bourse sur critère social	1				
Bourse sur critères universitaires	2	Sans aide	0		
Bourse au mérite	3				
Bourse collectivités locales	D				

CODE N° 8 - PROGRAMME DES ECHANGES					
PROGRAMME SOCRATES ERASMUS ARRIVEE	Α	LEONARDO DI VINCI DEPART	Н		
PROGRAMME SOCRATES ERASMUS DEPART	В				
		AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE ARRIVEE			
PROGRAMME TEMPUS ARRIVEE	С	AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE DEPART	J		
PROGRAMME TEMPUS DEPART	D				
		AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS ARRIVEE	K		
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRATES-COMENIUS ARRIVEE	E	AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS DEPART	L		
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRATES-COMENIUS DEPART	F				
		SANS OBJET	0		

99

	CODE N° 9 - TYPE DU DERNIER DIPLOME OBTENU					
001	Baccalauréat (Français)	054	MIAGE			
002	DAEU	055	Diplôme de fin de 2ème cycle des études			
003	ESEU	056	médicales et pharmaceutiques Diplôme de Sage Femme			
004	Capacité en droit	057	Magistère			
010	BTS	069	Autre diplôme de 2ème cycle hors Magistère (DU,)			
011	DUT	070	DEA			
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	071	DESS			
013	DEUG	072	MASTER			
014	DEUG IUP	073	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)			
015	DEUP	079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU,)			
016	Attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d'ontologie	080	Docteur en médecine			
017	DEUST	081	DES pharmacie			
029	Autre diplôme de 1er cycle (DU,)	082	DES médecine			
030	Diplôme d'éducateur	083	Capacité médecine			
031	Diplôme d'infirmier	084	Attestation de Formation Spécialisée			
032	Diplôme d'orthophoniste	085	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie			
033	Diplôme d'assistante sociale	086	DIS médecine			
034	Autre diplôme paramédical et social	087	Dip Etude Spéc Compl Médecine			
040	Licence	088	Docteur en pharmacie			
041	Licence professionnelle	500	Diplôme d'établissement étr. Supérieur			
042	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP	501	Diplôme d'établissement étr. Secondaire			
050	Maîtrise	510	DELF			
051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	511	DALF			
052	MST	519	Autre diplôme supérieur			
053	MSG	900	Aucun diplôme supérieur			

CODE N° 10 - SITUATION DE L'ANNEE PRECEDENTE				
Enseignement secondaire (y compris par correspondance)	Α	Etabl. hors univ.préparant aux concours paramédical	K	
STS (BTS)	В	Etabl.étranger d'enseignement supérieur ou seconda	R	
IUT (DUT)	С	Autre établissement ou cursus	S	
CPGE OU PREPARATION INTEGREE (non inscrit à l'Université)	D	Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dan	s	
Ecole d'Ingénieur (universitaire ou non)	Ε	l'enseignement supérieur	Т	
Inspé	F	Non scolarisé l'année précédente, mais précédemme	nt	
Enseignement par correspondance	G	entré dans l'ens. supérieur, universitaire ou non	U	
Université (hors IUT, Inspé, école d'ingé. univ.)	Н	Instituts catholiques	٧	

Année universitaire 2024-2025 FICHE D'INSCRIPTION FICHE DE REINSCRIPTION* *(Cochez uniquement si vous avez déjà été inscrit à l'Université de Limoges) Si vous avez été déjà inscrit(e) à l'Université de Limoges, indiquez obligatoirement votre numéro d'étudiant*: Numéro Parcoursup: *(figure sur votre carte d'étudiant de l'année dernière) Pour compléter le présent document, reportez-vous aux instructions de la notice ci-jointe **IDENTITE** Nom patronymique (Nom de naissance) Nom marital (Nom d'usage) Prénom (s) dans l'ordre de l'état civil N° INES ou INE Né(e) le 1 Code N° 1 Bis Département français de naissance Code N° 1 ou pays étranger de naissance Arrondissement de Paris, Lyon, Marseille Commune de naissance Code N°1 Bis ☐ Féminin ☐ Masculin Nationalité Situation de famille de l'étudiant : 3 - Seul avec enfant(s) 4 - Couple avec enfant(s) ☐ 1 - Seul sans enfant 2 - Couple sans enfant HANDICAP 🗖 Oui Si oui : Vous ne souhaitez pas préciser Troubles cognitifs Troubles visuels Troubles auditifs Troubles moteurs Autres troubles Plusieurs troubles majeurs Troubles psychiques Maladies Invalidantes Troubles du langage et de la parole SERVICE NATIONAL OU OBLIGATION DE RECENSEMENT MILITAIRE Si vous êtes étudiant(e) de nationalité française né(e) avant le 1er janvier 1979, cochez la rubrique correspondant à votre situation : 3 - Exempté ou réformé 4 - Service accompli 2 Les étudiants de nationalité française, nés après le 31 décembre 1978 (garçon) et après le 31 décembre 1982 (fille), devront cocher la ou les case(s) qui les concernent et fournir le justificatif correspondant : 5 - Attestation de recensement 6 - Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense PREMIERE INSCRIPTION SI VOUS ETIEZ D EJA INSCRIT(E) A L'UNIVERSITE DE LIMOGES EN 2023-2024 PASSEZ A LA RUBRIQUE 5 Année de 1^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur français 3 Année de 1^{ère} inscription dans une université française publique Nom de l'établissement : Année de 1ère inscription à l'Université de Limoges BACCALAUREAT OU EQUIVALENT Précisez: Mention: Assez Bien Année d'obtention: Très Bien 4 Type établissement Département ou Pays Classe Préparatoire (pour inscription à l'ENSIL-ENSCI) : Académie d'obtention : ... ADRESSE FIXE (ou adresse des parents) Quelle est votre adresse? 5 Lieu-dit ... Code postal Commune Téléphone fixe: Code N°1 Bis ADRESSE PERSONNELLE (2024-2025) Hébergement Téléphone fixe (en France): Quelle est votre adresse? 6 Lieu-dit ... Code postal Commune

RF	CGIME D'INSCRIPTION							
7	1 Formation Initiale 2 Formation Continue 3 Auditeur libre Indiquez votre statut : 4 Apprentissage 01 - Etudiant 04 - Internat de spécialité (Médecine ou Pharmacie) 5 Formation permanente 02 - Auditeur Libre 05 - Apprentissage 6 VAE Auto Financée 03 - Stagiaire Formation Continue 06 - Stagiaire Formation Permanente 7 VAE financée par organisme tiers							
EN	MPLOI - CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE							
15.1	1 - De l'étudiant ;							
8	Aurez-vous en 2024-2025 un emploi rétribué ?							
	Etes-vous SPORTIF HAUT NIVEAU ? Non Oui Réservé à l'administration							
8 BIS	Si oui joindre obligatoirement l'attestation officielle justifiant la catégorie sélectionnée							
	ressource of the immediate principale Code N / Trades ressources of finder immediates : [], [] code N /							
	Contribution à la Vie Etudiante (CVE - CROUS) * Numéro CVE :							
	ECHANGES INTERNATIONAUX:							
	De quel programme bénéficiez-vous ? : Code N° 8 Pays Code N° 1 Bis Etablissement (d'accueil ou d'origine) :							
DF	CRNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE							
9	Type d'établissement Code N° 3 Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour établissement à l'étranger) Code N° 1 ou Code n° 1 bis							
CIT	Nom de l'Etablissement : Année : / TUATION ANNEE PRECEDENTE							
10	Situation de l'année précédente : Code N° 10 Si vous avez utilisé le code "H, C, F, V ou E ", indiquez le nom de l'établissement : Département ou Pays où la formation a été suivie : Code N° 1 ou Code n° 1 bis							
10	DERNIER DIPLÔME OBTENU							
BIS	Dernier diplôme obtenu : Code N° 9							
	Département ou Pays d'obtention : Code N° 1 ou Code n° 1 bis							
	Année d'obtention : Lablissement : Code N° 3							
AU	UTRE ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2024-2025 (autre que l'Université de Limoges)							
11	Type Code N°3 Nom de l'Etablissement : Maintenez-vous cette inscription ?							
DI	PLOMES POSTULES POUR L'ANNEE 2024-2025							
12	Pour les étudiants étrangers soumis à la Demande l'Admission Préalable : indiquer le type de dossier rempli Dossier Blanc Dossier Vert D DIPLOME PRINCIPAL PREPARE DANS LA COMPOSANTE (Faculté, Institut, Ecole) Nom du diplôme :							
	Réservé à l'administration :							
	Nombre d'inscriptions : en L : en M : en D : (Licence - Master - Doctorat) Nombre d'inscriptions : dans le diplôme : dans l'année :							

	Etes-vous boursier pour ce diplôme ?					
	Si oui, précisez le type de bourse :					
	05 - Boursier français de l'Enseignement supérieur à taux zéro 02 - Boursier étranger du gouvernement français					
	01 - Boursier français de l'Enseignement supérieur 06 - Boursier de la Région					
	03 - Boursier étranger de votre Etat 04 - Autres boursiers					
	et votre N° de boursier ou INE : échelon					
	AUTRE DIPLOME PREPARE DANS LA COMPOSANTE (Faculté, Institut, Ecole)					
	Etape (année) du diplôme postulé * : * Ex : 1 ^{ere} année de licence de					
	Nombre d'inscriptions : en L : en M : en D :					
12	Etes-vous boursier pour ce diplôme ? Oui Non Demande en cours					
12	Si oui, précisez le type de bourse :					
	05 - Boursier français de l'Enseignement supérieur à taux zéro 02 - Boursier étranger du gouvernement français					
	01 - Boursier français de l'Enseignement supérieur					
	03 - Boursier étranger de votre Etat 04 - Autres boursiers					
	et votre N° de boursier si possible : échelon					
	Etes-vous ou serez-vous inscrit(e) dans une autre composante* de l'Université de Limoges ?					
	Si oui, quelle composante*?* * Voir la notice explicative					
	To a second supremite					
M	ODE DE PAIEMENT DES DROITS					
	<u>Ch</u> èque <u>B</u> ancaire □ <u>Ch</u> èque <u>P</u> ostal □ <u>C</u> arte <u>B</u> ancaire □					
13	<u>M</u> an <u>d</u> a <u>t</u> Lettre ☐ <u>Num</u> éraire ☐					
	<u>Important</u> : Le montant du versement vous sera indiqué lors de votre inscription administrative SI VOUS UTILISEZ UN CHEQUE, NE PAS LE REMPLIR AU PREALABLE .					
	Au-delà de 300 euros, le paiement en numéraire n'est pas autorisé.					
AS	SURANCE RESPONSABILITE CIVILE					
	L'assurance de responsabilité civile couvre les dommages que vous pouvez occasionner à des tiers lors de vos diverses activités. Elle peut être souscrite auprès d'une compagnie d'assurance ou d'une mutuelle.					
14	Les étudiants susceptibles de suivre un stage en cours d'année universitaire devront obligatoirement disposer					
	d'une assurance de responsabilité civile.					
	Je certifie exacts les renseignements portés sur ce document ainsi que les pièces justificatives et documents joints					
	et déclare sur l'honneur :					
	et declare sui monneui.					
	. ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s);					
	. ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); . avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte					
15	. ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s);					
15	 ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes Autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse 					
15	 ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes 					
15	 ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes Autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. A défaut de réponse à ces questions, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université. (1) rayer la ou les mention(s) inutile(s). 					
15	. ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); . avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes . Autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. A défaut de réponse à ces questions, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université. (1) rayer la ou les mention(s) inutile(s).					
15	 ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes Autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. A défaut de réponse à ces questions, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université. (1) rayer la ou les mention(s) inutile(s). 					
15	. ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); . avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes . Autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. A défaut de réponse à ces questions, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université. (1) rayer la ou les mention(s) inutile(s).					
15	. ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); . avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes . Autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. A défaut de réponse à ces questions, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université. (1) rayer la ou les mention(s) inutile(s). A					
15	. ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); . avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes . Autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. A défaut de réponse à ces questions, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université. (1) rayer la ou les mention(s) inutile(s). A					
Les don	. ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); . avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes . Autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. A défaut de réponse à ces questions, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université. (1) rayer la ou les mention(s) inutile(s). A					
Les dom de forma auditeur	. ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); . avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes . Autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. A défaut de réponse à ces questions, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université. (1) rayer la ou les mention(s) inutile(s). A					
Les don de forma auditeur des scola Les don	. ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); . avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes . Autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. A défaut de réponse à ces questions, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université. (1) rayer la ou les mention(s) inutile(s). A					
Les dom de forma auditeur des scola Les dom Conforn Vous dis	. ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); . avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes . Autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. A défaut de réponse à ces questions, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université. (1) rayer la ou les mention(s) inutile(s). A					
Les dom de forma auditeur des scols Les dom Conforn Vous dis Pour exc	. ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); . avoir pris connaissance : du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, du règlement général des études, de la charte anti-plagiat, de la charte d'enseignement et d'évaluation à distance, de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat et en avoir accepté les termes . Autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. A défaut de réponse à ces questions, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université. (1) rayer la ou les mention(s) inutile(s). A					

Pièces justificatives pour une inscription à l'Université de Limoges :

PIECES A FOURNIR POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE LIMOGES :

I		Relevé de notes du baccalauréat ou du DAEU ou copie du diplôme de baccalauréat, DAEU, Capacité en Droit ou d'un titre admis en dispense pour les néo-bacheliers ;						
I		Copie du dernier diplôme obtenu ou du dernier relevé de notes permettant l'accès à la formation souhaitée pour les étudiants non néo-entrants déjà inscrits dans le supérieur ;						
		Copie lisible de la carte nationale d'identité ou du passeport (en cours de validité) ;						
		Pour les mineurs, autorisation écrite à s'inscrire des parents ; Attestation ministérielle pour les sportifs de haut niveau (attention, la pratique d'un sport en						
ſ		compétition n'entraîne pas nécessairement le statut de sportif de haut niveau); Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD); dans l'attente, l'attestation de recensement (pour						
I		les étudiants de nationalité française de moins de 25 ans); Attestation d'assurance de responsabilité civile au nom de l'étudiant et l'assurant dans le cadre de ses						
		activités universitaires et extra-universitaires. Attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus pour les étudiants en formation initiale; Pour toutes les filières STAPS: certificat médical d'aptitude à la pratique sportive intensive et en compétition;						
_		Justificatif de bourse (sauf pour les bourses sur critères sociaux du CROUS); Formulaire et pièces justificatives pour les étudiants extracommunautaires soumis aux droits différenciés.						
PIE	CE	S A FOURNIR POUR UNE RÉ-INSCRIPTION A L'UNIVERSITE :						
_		Pour les mineurs, autorisation écrite des parents ; Attestation ministérielle pour les sportifs de haut-niveau (attention, la pratique d'un sport en						
I		compétition n'entraîne pas nécessairement le statut de sportif de haut niveau) ; Attestation d'assurance de responsabilité civile au nom de l'étudiant et l'assurant dans le cadre de ses						
		activités universitaires et extra-universitaires ; Attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus pour les étudiants en formation initiale ;						
		Justificatif de bourse (sauf pour les bourses sur critères sociaux du CROUS); Formulaire et pièces justificatives pour les étudiants extracommunautaires soumis aux droits différenciés.						
PIE	CE	S SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR:						
* F	οι	ır une première inscription en Médecine - Pharmacie ou à l'ILFOMER :						
[Certificat de vaccination inclus dans le dossier (ou à télécharger) à faire compléter et signer par le médecin traitant.						
« Р	ou	r une inscription à l'ENSIL-ENSCI :						
I		Pour les étudiants recrutés sur titres, la photocopie du diplôme obtenu à l'issue de l'année universitaire 2023-2024 (DEUG, DUT, BTS, Licence 2, Licence 3).						
* F	οι	ır les étudiants extracommunautaires :						
I		Remplir la fiche spécifique concernant les droits différenciés.						
	❖ Pour une inscription ou une réinscription à la Direction de la Formation Continue et de l'Apprentissage (DFCA) :							

 $\hfill \square$ Veuillez consulter le site de la DFC afin de télécharger le dossier d'inscription :

https://www.unilim.fr/dfca/documents-a-telecharger/

Hôtel de l'Université 33 rue François Mitterrand BP 23204 - 87032 Limoges cedex 01 Tél. 05 55 14 91 00 Fax 05 55 14 91 01 www.unilim.fr



Formulaire d'engagement

Je soussigné(e) :					
Etudiant(e) en :					
Numéro d'étudiant en cas de réinscription :					
<u>Je certifie exacts les renseignements donnés et les pièces justificatives transmises lors de ma procédure d'inscription administrative.</u>					
Je déclare :					
 Ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s); 					
Je déclare <u>avoir pris connaissance</u> :					
Du règlement général des études de l'Université de Limoges ; De la charte anti-plagiat de l'Université de Limoges et de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat ; Du règlement d'usage des ressources informatiques de l'Université de Limoges ; De la charte de bonne conduite de l'étudiant usager lors d'enseignements / évaluations à distance de l'Université de limoges (année universitaire 2024-2025).					
Et m'engage à respecter la règlementation et les consignes données.					
 Je dispose d'un ordinateur personnel : Si oui, cet ordinateur dispose d'une caméra et d'un micro : OUI □ NON □ NON □ 					
 Ma connexion internet est suffisante pour pouvoir suivre les enseignements à distance et effectuer les activités associées : OUI □ NON □ 					
 J'autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr. 					
A défaut de réponse à cette question, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université.					
Fait, le : / /2024					
Signature :					

1) Rayer la mention inutile. La Fondation Partenariale de l'Université de Limoges est une interface entre le monde universitaire et le monde socio-économique. Elle contribue au développement et à la promotion de l'Université de Limoges dans tous les domaines correspondant à ses missions prioritaires : recherche d'excellence, formations attractives et vie étudiante dynamique. La Fondation facilite la rencontre des étudiants avec les entreprises et institutions de notre territoire à travers des actions concrètes, telles que le challenge étudiant Com.e.T, des tables rondes et des conférences. Elle dynamise la vie étudiante grâce à son soutien au service culturel.

Les données personnelles collectées sont utilisées par l'Université de Limoges aux fins de gestion administrative de la scolarité des étudiants, d'amélioration des services et de l'offre de formation de l'établissement par l'étude statistique des inscriptions, de mise en œuvre d'enquêtes internes et nationales, de réponse aux exigences organismes certificateurs et des auditeurs et de gestion de bibliothèque. Elles sont utilisées par les personnels habilités de la gouvernance de l'Université, du Pôle formation, de la Direction du système d'information, des scolarités des composantes, du Service commun de documentation, du Ministère de l'enseignement supérieur, du CROUS et des organismes certificateurs et auditeurs de l'Université. Les données relatives au dossier administratif et pédagogique des usagers seront conservées pour une durée de 50 ans après la date de dernière inscription.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de limitation du traitement de vos données ainsi que du droit à la portabilité.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par voie électronique : dpd@unilim.fr ou par courrier postal à l'adresse de l'Université de Limoges.

Version française (English version below)

ETUDIANTS EXTRA-COMMUNAUTAIRES

Questionnaire de détermination de l'<u>assujettissement</u> aux droits différenciés à <u>compléter obligatoirement au format numérique et à déposer comme pièce de votre dossier</u>.

1	NOM :	
E	Prénom :	
1	Date de na	aissance :
1	N° étudian	t :
	Merci de co	ocher selon votre situation :
0		versité de Limoges depuis 2021-2022 sans discontinuité e scolarité depuis 2021-2022 ou tout autre document attestant de la régularité de votre inscription) (1.)
\bigcirc	supérieur	ance depuis 2018-2019 sans discontinuité, dans un établissement public d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement e scolarité depuis 2018-2019 ou tout autre document attestant de la régularité de votre inscription) (1.)
\bigcirc		domicilié en France ou rattaché à un foyer fiscal domicilié en France depuis plus de 2 ans au 1e janvier précédent le début de l'année universitaire vis d'imposition du foyer fiscal domicilié en France auquel la personne est rattachée et preuve du rattachement à ce foyer (1.)
\bigcirc		a famille d'un citoyen de l'U.E., de l'E.E.E. ou de la Confédération Suisse ur portant la mention : « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union / EEE /Suisse » ou « Carte de séjour - directive 2004/38/CI
\bigcirc		du titre de Résident longue durée - titulaire d'une carte de résident our portant la mention : « Carte de résident de longue durée - UE » ou « Certificat de résidence algérien » et n'ayant pas le statut Etudiant
\bigcirc	(Titre de séjou	nt le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie du titre de Résident longue durée - titulaire d'une carte de résident ur portant la mention : « Carte de résident de longue durée - UE » ou « Certificat de résidence algérien » et n'ayant pas le statut Etudiant) ET extrait civil ou livret de famille avec traduction française par traducteur assermenté) (1.)
\bigcirc		lu statut de réfugié ur portant la mention : « Réfugié suivie de la nationalité ») (1.)
\bigcirc	(Titre de séjo	nt le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie du statut de réfugié our portant la mention : « Réfugié suivie de la nationalité » ET extrait d'acte d'état civil ou livret de famille avec traduction française par sssermenté) (1.)
\bigcirc		le la protection subsidiaire ur portant la mention : « Vie privée et familiale ») (1.)
\bigcirc		nt le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie de la protection subsidiaire ur portant la mention : « Vie privée et familiale» ET extrait d'acte d'état civil ou livret de famille avec traduction française par traducteur) (1.)
\bigcirc	Québécois (Passeport ca	anadien valide Et carte d'assurance maladie québécoise valide (ancien ou nouveau modèle)) (1.)
	1. Merci de fo	ournir <u>obligatoirement</u> la pièce justificative correspondante à votre situation en même temps que le formulaire dûment complété, daté et signé.
		Je certifie exacts les renseignements ci-dessus
\bigcirc	Je ne suis da	ns aucune de ces situations

En tant qu'étudiant extra-communautaire, vous êtes assujetti au paiement des droits différenciés (arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription) : https://www.unilim.fr/international/2021/12/08/rentree-2022-droits-dinscription-differencies-pour-les-etudiants-internationaux/

NON-EU STUDENTS

Form to determine <u>if you have to pay</u> enrollment fees, <u>to be completed in digital format and submitted as part of your application.</u>

FAN	IILY NAME :					
Firs:	t Name :					
Date	of birth:					
Stud	lent number :					
	Please check t	he box according to you	ır situation :			
\bigcirc		versity of Limoges since 2021 other document proving your		y of Limoges since 202	1/2022) (1.)	
\bigcirc		at another French university other document proving your		•		
\bigcirc	the beginning of t	xes in France or member a h he academic year of the tax household to whicl		-	e for more than 2 years as of J	anuary 1st preceding
\bigcirc					ration r residence permit « Carte de	séjour directive
\bigcirc		t, holder of a resident card with the mention: 'Carte de r	ésidence de longue durée -	EU' or '"certificatif de re	ésidence algérien") (1.)	
\bigcirc	(residence permit	ent or legal guardian has the with the mention: 'Carte de ré- family record book with offic	sidence de longue durée - E		d ence algérien' without the stude	ent/pupil status' AND
\bigcirc	Refugee status (Residence permit	"Réfugié" + nationality) (1.)				
\bigcirc	Person whose par (Residence permit	rent or legal guardian is a ref "Refugié" + nationality AND	ugee birth certificate or family reco	ord book with official Fr	ench translation) (1.)	
\bigcirc		subsidiary protection t "Vie privée et familiale") (1.))			
\bigcirc	Person whose parent or legal guardian benefits from subsidiary protection (Residence permit "Vie privée et familiale" AND birth certificate or family record book with official French translation) (1.)					
\bigcirc	Students from Que (Canadian passpo	ébec rt AND valid proof of health	insurance from Quebec (pre	vious or new model) (1.)	
	1. COMPULSORY	: Please provide a supportino	g document corresponding to	o your situation along w	ith this form.	
				certify that the above int	formation is correct	
\bigcirc	I am not in any of	these situations				

As a non-EU student, you are subject to the payment of enrollment fees (Government decree published on April 19, 2019): https://www.unilim.fr/international/2021/12/08/rentree-2022-droits-dinscription-differencies-pour-les-etudiants-internationaux/

Hôtel de l'Université 33 rue François Mitterrand BP 23204 - 87032 Limoges cedex 01 Tél. 05 55 14 91 00 Fax 05 55 14 91 01 www.unilim.fr



Formulaire d'autorisation d'inscription d'étudiant mineur

Je soussigné(e)
Nom :
Prénom :
Autorise mon fils / ma fille, mineur(e) <i>(rayer la mention inutile)</i>
Nom :
Prénom :
Date de naissance ://
A s'inscrire à l'Université de Limoges pour l'année universitaire 2024/2025
Dans la formation suivante (nom du diplôme) :
Fait, le /2024
Signature :

FST 123 avenue Albert Thomas 87060 Limoges cedex T. 05 55 45 72 00 S. www.sciences.unilim.fr

Faculté des Sciences & Techniques



CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE D'ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE

Licence 1ère année STAPS (Kine, Classique et Oui-si)

(A faire compléter par votre médecin)

Je so	ussigné(e),	, Docteur en médecine
	e que l'état d	e santé de
M.	Mme.	Nom :
		Prénom :
		Né(e) le : à
	ésente aucur étition.	ne contre indication, à ce jour, concernant la pratique d'activité physique sportive intensive et en
Certif	icat établi à la	a demande de l'intéressé(e) pour faire valoir ce que de droit.
Fait le	e	àà

Signature et cachet du médecin obligatoire







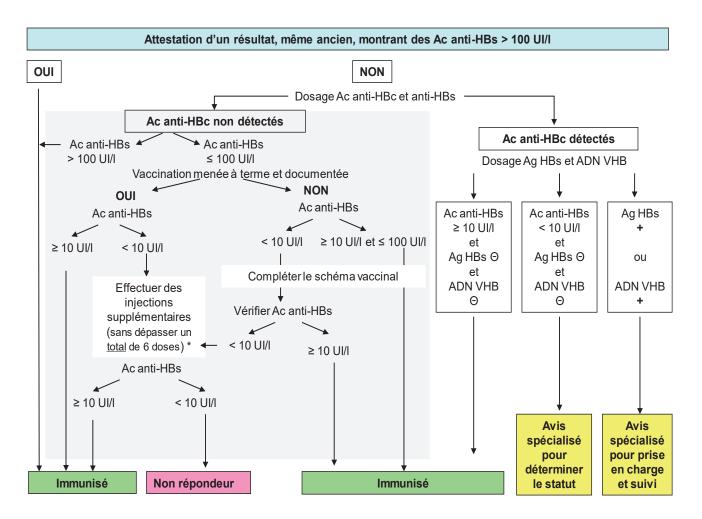
ATTESTATION MEDICALE D'IMMUNISATION ET DE VACCINATIONS OBLIGATOIRES

Cette attestation peut être remplie par votre médecin traitant ou le médecin du Service Santé Etudiante (S.S.E.)								
Je soussigné(e) Docteur								
Adresse :								
Certifie que (nom et prénom)								
☐ d'ergoth	nérapie	☐ de mass	o-kinésithérapie	☐ d'orthoph	onie 🗌 d'orthoptie	a été vacciné(e) :		
Contre la	Diphtérie,	le Tétanos	s, la Poliomyélite	- DTP (et la C	oqueluche fortemen	t recommandée)		
n'ayant pa	as reçu de va	ccin coque	lucheux depuis l'â	ge de 18 ans e	rement vaccinées cor et dont le dernier rappe nimal d'un mois par rap	l date de plus de 5 ans		
Dei	niers rappe	els		Nom du va	ccin	Date		
	1 ^{ère}							
	2 ^{ème}							
	3 ^{ème}							
Il convient à cette vac	de rappeler q	u'il est impo espond de fa	ait à une inaptitude a	l'obligation vac	ccinale contre l'hépatite E n vers les professions m			
Injection	Nom d	u vaccin	Date	Injectio	n Nom du vaccii	n Date		
1 ère				4 ^{ème}				
2 ^{ème}				5 ^{ème}				
3 ^{ème}				6 ^{ème}				
Conserve		ıltat de vot			Non répondeur dé lors de votre visite n s le 1er avril 2019)			
Nom du Vaccin Date du dernier vaccin								
IDR recommandée test de référence de moins d'1 an à l'entrée dans le cursus					Date	Résultat en mm		

<u>IMPORTANT</u>: selon le calendrier vaccinal en vigueur, il est par ailleurs <u>recommandé</u> d'être immunisé contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la méningite à méningocoque C (avant l'âge de 25 ans) et la varicelle.La vaccination contre la grippe saisonnière est fortement préconisée chaque année.

DATE, signature et cachet du médecin obligatoires :

Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013



^{*} Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté

Légende : Ac: anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B

Textes de référence

- Articles L.3111-1, L.3111-4 et L.3112-1 du code de la santé publique (CSP)
- Arrêté du 29 mars 2005 modifiant l'arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné.
- Arrêté du 13 juillet 2004 relatif à la pratique de la vaccination par le vaccin antituberculeux BCG et aux tests tuberculiniques
- Arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé, pris en application de l'article L. 3111-4 du Code de la santé publique.
- Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (Titre III)
- Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L.3111-4 du CSP
- Calendrier vaccinal en vigueur : https://www.mesvaccins.net/textes/2021 calendrier professionnel.pdf

En plus de ces obligations, <u>les établissements de soins auprès desquels les stages obligatoires seront réalisés</u>, peuvent <u>recommander</u> des vaccinations complémentaires : BCG, hépatite B, grippe, dTPolioCa. Il est donc préférable d'anticiper ces demandes compte-tenu des délais de vaccination.



Service de Santé Etudiante

PRÉVENTION, SOINS, ÉCOUTE

Le Service de Santé Etudiante (SSE) est un service de santé dédié aux étudiants de l'Université de Limoges et des écoles conventionnées.

Vous pouvez bénéficier de différentes consultations :

→ Sur le site de Limoges

- Médecine Générale.
- Certificat d'aptitude à l'emploi (tutorat, étudiant assistant...),
- Certificat de non contre-indication à la pratique sportive,
- Soins infirmiers (réfection de pansement, ablation de points de suture, injections, Intradermoréaction (IDR), vaccinations sur prescription médicale),
- Gynécologie (consultation réalisée par une sage-femme ou un médecin généraliste),
- Psychologie,
- Psychiatrie,
- Allergologie,
- Gestion du stress, Shiatsu,
- Équilibre alimentaire et diététique.

→ Sur les sites de Brive et de Guéret

- Médecine Générale,
- Certificat d'aptitude à l'emploi (tutorat, étudiant assistant...),
- Certificat de non contre-indication à la pratique sportive,
- Gynécologie (consultation réalisée par une sage-femme),
- Soins infirmiers (réfection de pansement, ablation de points de suture, injections, Intradermoréaction (IDR), vaccinations sur prescription médicale),
- Psychologie.

→ Sur les sites de Tulle et Egletons

- Médecine Générale,
- Certificat d'aptitude à l'emploi (tutorat, étudiant assistant...),
- Certificat de non contre-indication à la pratique sportive.

Le SSE peut aussi vous orienter vers des structures extérieures, d'urgence et de soins spécialisés.

Le SSE vous propose également des campagnes de prévention tout au long de l'année pour vous aider à améliorer votre santé.

MERCI DE VOUS MUNIR DE :

- ✓ Votre carte d'étudiant(e)
- ✓ Votre carte vitale (ou attestation de droits)
- ✓ Votre attestation de mutuelle
- √ Votre carnet de santé

SITUATION DE HANDICAP

L'équipe pluridisciplinaire est à votre service pour vous accompagner tout au long de votre scolarité (certificats médicaux, éducation thérapeutique, soutien, demande d'aménagements d'examens et/ou d'études...).

Pour tout problème social, LE SERVICE SOCIAL DU CROUS :

- Vous informe sur les aides auxquelles vous pouvez avoir droit : aides financières, bourses, prêts, législation sociale, logement, travail, etc.
- Vous conseille dans vos différentes démarches,
- Vous aide face aux difficultés que vous pouvez rencontrer au cours de votre vie étudiante, qu'elles soient d'ordre psychosocial, familial, financier, administratif et vous oriente vers les différents partenaires (SSE, scolarités, CAF, etc.).

INFORMATIONS PRATIQUES

Site de Limoges

Horaires d'ouverture du service (hors vacances universitaires) : du lundi au vendredi, 8h-12h et 13h-17h.

Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique : du lundi au vendredi, 8h-12h et 13h-16h15. Lignes de bus n°5, 10 et 14

Service de Santé Etudiante 209 Boulevard de Vanteaux Campus Condorcet, bâtiment C 87000 Limoges Cedex Tel: 05.55.43.57.70
Mail: ssu@unilim.fr
www.unilim.fr/ssu/

Site de Guéret

Campus universitaire Jules Ferry 1 Av. Marc Purat. 23000 Guéret

Horaires d'ouverture : les mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Prise de rendez-vous en ligne : https://rdv-sumpps.unilim.fr/

Mail: ssu-gueret@unilim.fr

• Site de Brive

Campus Universitaire de Brive la Gaillarde 16 Rue Jules Vallès, 19100 Brive-la-Gaillarde

Horaires d'ouverture : les jeudis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Prise de rendez-vous en ligne : https://rdv-sumpps.unilim.fr/

Mail: ssu-brive@unilim.fr

• Site de Tulle

Campus Universitaire de Tulle 5 Rue du 9 Juin 1944, 19000 Tulle

Horaires d'ouverture : les mercredis après-midi

Prise de rendez-vous en ligne : https://rdv-sumpps.unilim.fr/

Site d'Egletons

Campus Universitaire d'Egletons

17 Avenue Jacques Derche, 19300 Egletons

Horaires d'ouverture : les jeudis matin

Prise de rendez-vous en ligne : https://rdv-sumpps.unilim.fr/



SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Que vous ayez un handicap, une maladie invalidante ou un trouble des apprentissages, le Service d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en situation de Handicap (SAAEH) vous accompagne tout au long de votre cursus universitaire.

En fonction de votre situation et de vos besoins, **nous vous proposons :**

- D'évaluer vos besoins lors d'entretiens individualisés.
- De mettre en place les aménagements pour compenser vos difficultés.
- De vous aider dans vos démarches administratives et juridiques et de vous informer sur les aides dont vous pouvez bénéficier dans vos études, dans votre vie quotidienne et professionnelle.
- De préparer votre rentrée à l'université : visiter les locaux, rencontrer l'équipe pédagogique et administrative, préparer les aménagements nécessaires, etc.
- De vous accompagner dans le cadre d'une alternance, d'une recherche de stage ou pour la préparation à votre insertion professionnelle future et à l'aménagement de votre poste de travail.
- De vous soutenir tout au long de votre cursus, même en cas de réorientation ou de reprise d'études, de la 1^{ère} année de licence au doctorat, que vous soyez en formation initiale, stagiaire de la formation continue ou en apprentissage.

Il est possible que vous ayez besoin **d'aménagements de vos examens** (tiers-temps, secrétariat d'examens, composition sur ordinateur, adaptation des sujets, Braille, Langue des Signes, etc.) et/ou **de votre scolarité** (appui d'« étudiants-assistants » pour l'aide à la prise de notes en cours, les recherches en bibliothèque, les manipulations en TD ou les déplacements sur le campus ; prêt de matériel informatique et de logiciels de compensation ; étalement de l'année universitaire sur deux ans, etc.).

Pour bénéficier d'aménagements :

1°/ Dès votre inscription, vous êtes invité à signaler votre situation de handicap à la scolarité de votre composante. La nature de votre handicap ne vous sera pas demandée, néanmoins cela permettra à l'Université de recenser les étudiants en situation de handicap et de préparer les aménagements nécessaires à leur bonne intégration à l'université.

2°/I Si vous souhaitez obtenir un aménagement de vos examens universitaires et/ou de votre scolarité, vous devez prendre rendez-vous avec le Service de Santé Etudiants (SSE) dès votre inscription et au plus tard deux mois avant la date de la première épreuve de l'examen.

3°/ Le SSE transmet alors une proposition d'aménagement au Doyen ou Directeur de votre composante, pour validation ou réétude de la demande. Ce document est ensuite envoyé au SAAEH pour décision de la Présidente. Une notification vous est adressée par la scolarité de votre composante.

Pour les étudiants dont la pathologie est stable, le SSE peut proposer des aménagements d'examens valables pour le cursus universitaire en cours (3 ans si L1, 2 ans si M1).

Pour les situations évolutives, le SSE réévaluera les besoins de l'étudiant tous les ans.

4°/ Si votre situation nécessite également des aménagements de votre scolarité, vous prendrez également rendez-vous avec le SAAEH pour définir ensemble vos besoins et les aménagements à mettre en place. Nous pouvons également vous accompagner dans votre **insertion professionnelle** par un soutien individualisé et adapté : conseils sur la formalisation de vos compétences, aide à l'accès aux stages et à l'alternance, aide à la formalisation du projet professionnel, mise en relation avec les entreprises et les structures en charge de l'insertion professionnelle, suivi et bilan des expériences réalisées, etc.

Contacts:

Service d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en situation de Handicap (SAAEH)

88, rue du Pont Saint-Martial 87000 LIMOGES

Tel.: 05 55 14 92 79

Mail: servicehandicap@unilim.fr

Service de Santé Etudiante

209 Boulevard de Vanteaux 87036 Limoges

Tel: 05 55 43 57 70 Mail: ssu@unilim.fr

Activités culturelles et de loisirs de l'Université de Limoges

Pour accéder aux activités culturelles et de loisirs, les étudiants disposent tous du « Passeport Culturel » matérialisé par la carte d'étudiant.

Pour plus d'informations, pour s'inscrire aux ateliers de pratiques culturelles, une seule adresse : serviceculturel@unilim.fr

Pour bénéficier de tarifs réduits pour les spectacles proposés par l'Université ou par les partenaires culturels de la ville aller sur www.unilim.fr/culture

Le Guide des ateliers de pratiques culturelles et l'Agenda des activités culturelles 2024-2025 seront disponibles début septembre dans les composantes, écoles, CROUS, ...

Le « Passeport Culturel » permet aux étudiants de bénéficier de réductions pour les spectacles proposés par l'université et par les partenaires culturels.

- Ateliers 24-25 : Chœur Universitaire, Orchestre Universitaire, Salsa, Danse Contemporaine, Ecriture Slam, Cinéma, Théâtre, Art Oratoire, Atelier Musiques Actuelles, Atelier Théâtre en Anglais, photo/dessin.
- Validation Pratique Culturelle : Option/Bonus/Crédits.
- Programmation service culturel gratuit : Concerts, Expositions, Master classe, Festival des créations multiculturelles /JACES, Rencontres littéraires et musicales « la musique s'écoute mais se raconte aussi », Challenge musical, Création de Projets participatifs,...
- Partenaires du Passeport culturel: Opéra de Limoges, Centres culturels de la Ville de Limoges, Musée national Adrien Dubouché, 1001 Notes, Kanopeprod, Théâtre Expression 7, Peelproductions...

La Liste complète des partenaires du passeport culturel et toutes les informations culturelles peuvent être consultées toute l'année universitaire sur www.unilim.fr/culture
Retrouver toutes les actualités culturelles sur https://taplink.cc/culture.unilim

Le sport à l'université

Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université propose la pratique de sports collectifs, individuels et de plein air sous forme de cours hebdomadaires et/ou de stages. L'étudiant peut valoriser sa pratique en bénéficiant d'une évaluation dans le cadre d'un bonus ou d'une option.

Au total **72 créneaux** sont proposés sur les sites de Limoges, de Brive, Tulle, Égletons et Guéret dans les **activités suivantes :** acro-trampoline, badminton, basket-ball, boxe française, circuit-training, course-athlétisme, danse modern'jazz, danse-atelier de création, échecs, escalade, football, futsal, golf, gymnastique, haltérophilie, handball, judo, musculation, natation, padel, plongée subaquatique, renforcement musculaire, rugby masculin et féminin, ski-alpin, sophrologie, squash, step, street-dance, tennis, tennis de table, tir à l'arc, ultimate, voile-navigation, volley-ball, yoga, zumba.

- Inscriptions aux activités par internet (https://community-suaps.unilim.fr) début septembre et début janvier pour chaque semestre
- Renseignements au 05 55 45 75 10 ou par mail : suaps-direction@unilim.fr
- Plus d'informations : www.unilim.fr/suaps

Il est également possible de pratiquer le sport en compétition universitaire dans le cadre de la **FFSU** (Fédération Française du Sport Universitaire). Renseignements auprès de la Ligue du Sport Universitaire Nouvelle-Aquitaine / Limoges au 05 55 77 43 20 ou sur le site internet : www.sport-u-limoges.com

L'Association Sportive de l'Université de Limoges (ASUL) aide les étudiants dans l'organisation de leurs déplacements en compétition et s'occupe de la prise de licences FFSU. Contact : asu@unilim.fr



SERVICE SOCIAL DU CROUS



Le service social s'adresse à tous les étudiants de l'Académie de Limoges dépendants des Ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Agriculture et des Forêts, de la Culture, des solidarités et de la Santé.

SON ROLE, SES MISSIONS:

- Vous informer sur les différentes aides en fonction de votre situation
- Vous aider, vous accompagner et vous soutenir face aux difficultés que vous pouvez rencontrer au cours de votre vie universitaire, qu'elles soient d'ordre psychosocial, familial, financier, administratif, etc.

Les assistantes de service social participent aux réunions et commissions et assurent les liaisons avec les services qui gèrent la vie étudiante, notamment avec les scolarités et le service de santé étudiante (SSE).

Elles peuvent également vous orienter vers les différents partenaires (CAF, MDD, CCAS, préfecture, etc ...).

Elles sont tenues au secret professionnel.

LES AIDES PONCTUELLES:

- L'Allocation Spécifique d'Aide Ponctuelle est une aide financière qui peut être accordée en fonction des difficultés financières rencontrées par l'étudiant : cette aide ne se substitue pas à une bourse et intervient pour pallier à des difficultés momentanées et non pérennes (difficultés pour payer les charges liées au logement, l'alimentaire, l'hygiène, matériel lié à vos études, frais pour stage, etc ...).
- L'Aide Alimentaire : elle a pour objectif de favoriser l'accès à une alimentation équilibrée de l'étudiant. Elle peut prendre la forme de crédit pour payer un certain nombre de repas dans les restaurants universitaires du Crous, d'une participation financière au paiement des demi-pensions dans les lycées, etc ...

PRENDRE UN RENDEZ-VOUS:

Exclusivement sur rendez-vous du lundi au vendredi, <u>entretiens présentiels</u> au CROUS de Limoges (39 G, rue Camille Guérin 87036 Limoges Cedex) ou téléphoniques.







Prise de rdv avec le service social exclusivement sur :

mesrdv.etudiant.gouv.fr



Contacts: 05.55.43.17.17

(secrétariat service social)



TOUTES LES INFOS ACTUALISEES:

https://www.crous-limoges.fr et



- Ligne d'écoute téléphonique gratuite pour les étudiants, avec un psychologue, 7 jours/7 et 24h/24 au 0800 73 08 15
- Séances de sophrologie sur Limoges et Brive Les séances sont gratuites et ouvertes à tous les étudiants sur inscription en ligne : https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr
- https://www.crous-limoges.fr/social-et-accompagnement/contacts-et-infos-pratiques/
- Portail académique des aides aux étudiants : https://www.ac-bordeaux.fr/mesaidesetudiantes
- Réseau creusois des acteurs du lien social

Aliso est un relais pour les étudiants de Guéret afin de faciliter les liens avec les services du Crous (bourses, service social...) contact@aliso.fr : www.aliso.fr 05 55 52 00 40

Université de Limoges 33 rue François Mitterrand BP 23204 87032 Limoges Cedex 1





05 55 14 91 00





www.unilim.fr